



Assemblée Plénière du Programme Concerté Pluri-Acteurs Tunisie – Soyons Actifs/Actives

Une cinquantaine d'organisations tunisiennes et françaises, dont Cités Unies France, étaient réunies les 23 et 24 janvier dernier à Tunis dans le cadre de l'Assemblée plénière de lancement du Programme concerté pluri-acteurs Tunisie. L'Ambassadeur de France en Tunisie, M. François Gouyette et le Ministre de la formation professionnelle et de l'emploi, Hamed Laamouri ont ouvert l'Assemblée Plénière, aux côtés du Secrétaire général de l'UGTT en charge des relations à l'international, Kacem Afaya, du Président de Solidarité Laïque, Roland Biache et d'une représentante du comité de transition du programme, Samia Messaoudi (association Amal pour la famille). Il s'en est suivi la signature d'une convention de partenariat entre le Programme Soyons Actifs/Actives et le Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Cette étape marque le passage d'une phase de transition à une phase de construction.

En effet, rappelons que c'est en 2012 que démarre le programme *Soyons Actifs/Actives*, soutenu par le Ministère français des Affaires étrangères et l'Agence française de Développement (AFD). Piloté par l'association française Solidarité Laïque, il réunissait une quinzaine d'organisations françaises et tunisiennes. Cette phase a permis d'établir un premier cadre de travail commun autour de la **réduction des inégalités sociales et territoriales**.

Pour cela deux principales actions ont été menées :

- **des diagnostics territoriaux** pour identifier les conditions d'inclusion sociale et citoyenne des populations souffrant d'inégalité. On peut citer à titre d'exemple, le Consortium « Ras Jebel Active » qui a mené un travail sur l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi à travers la réalisation d'enquêtes, la mise à jour de bases de données des diplômés chômeurs, des entreprises présentes au niveau de la délégation de Ras Jebel et de leurs secteurs d'activités. Le Consortium a mené ce travail en lien avec les autorités publiques, la société civile, les entreprises. L'objectif était également de jouer un rôle d'intermédiaire entre les demandeurs d'emploi et les entreprises installées sur le territoire. Le point positif de ces diagnostics c'est avant tout **leur caractère citoyen et participatif**, car ils ont mis les populations et les associations en situation d'acteurs.
- **des formations et échanges de pratiques** en vue de renforcer les capacités de gestion, d'actions et de mise en réseau des organisations.

C'est sur la base des travaux et actions menées durant cette phase de transition qu'ont été présentés et proposés à l'Assemblée plénière : le programme d'activités pour 2015, la stratégie d'animation, les textes de sa gouvernance (Charte et Règlement intérieur) et la mobilisation partenariale (avec les pouvoirs publics, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile).

L'ensemble de ces points ont été discutés soit en plénière, soit lors des « ateliers d'idées » qui ont été l'occasion de faire remonter les attentes et propositions des participants tunisiens et français.

Les principaux enjeux de cette phase de construction seront la visibilité du programme et celle de ses membres (et des actions qu'ils mènent). Aussi les activités prévues en 2015 auront pour objectifs de :

- favoriser les échanges et l'interconnaissance entre les membres du programme ;
- maintenir les dynamiques initiées sur les territoires d'action des consortiums ;
- renforcer le travail avec les pouvoirs publics, notamment les autorités locales ;
- faire évoluer les consortiums vers des réseaux d'acteurs.

Le programme d'activités sera mené à deux niveaux :

- à l'initiative de groupes d'acteurs membres du programme en réponse aux appels à propositions (via des Fonds de soutien) ;

- dans le cadre d'activités transversales à travers l'organisation de cycles de renforcement de capacités proposés par des membres du programme (sur l'accès aux droits, sur la cartographie citoyenne des inégalités, sur la démarche pluri-acteurs). Cités Unies France, la FNVT, les associations Batik International et Younga, ont dans ce sens proposé une activité autour de l'appui au dialogue entre associations et collectivités territoriales.

L'ensemble de ces propositions ont été reçues favorablement par l'Assemblée plénière. Il appartiendra au comité de pilotage nouvellement élu, d'en assurer le suivi. Le comité de pilotage se compose des membres de droits (4 représentants des pouvoirs publics dont 2 français et 2 tunisiens ; de 2 représentants de bailleurs de fonds dont l'AFD et Solidarité Laïque) et des membres élus qui sont les organisations suivantes :

5 représentants associatifs tunisiens :

- AMAL pour le développement et la solidarité à Kasserine : Naoufel ICHAOUI
- Younga Solidaire, Moncef GUEDOUAR
- Victoire pour la femme rurale, Zied KACEM
- OTDDPH, Khaled AMAMAIMIA
- CCDE, Hamadi JELJELI

3 représentants associatifs français :

- Les Francas, Alain ISOLPHE
- Batik International, Pauline DELACRUZ
- Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des Deux Rives (FTCR), Tarek BEN HIBA,

1 représentant syndical tunisien:

- UGTT, Sadok BEN HADJ HASSINE

1 représentant syndical français:

- CFDT, Michel DEBON

1 représentant des collectivités territoriales tunisiennes :

- Fédération Nationale des Villes Tunisiennes (FNVT), Saber OUCHATI

1 représentant des collectivités territoriales françaises :

- Cités Unies France (CUF), Linda NAILI

Cités Unies France participe depuis 2012 au programme pilote « Soyons Actifs/Actives » et a souhaité poursuivre son engagement au sein de ce programme en proposant sa candidature au comité de pilotage. Cités Unies France a une longue expérience des programmes concertés pluri-acteurs notamment à travers ceux menés en Algérie (programme *Joussour*) et au Maroc (PCM). Nous y participons en tant que représentants des collectivités territoriales mais aussi aux côtés des collectivités territoriales et l'un des enjeux de ce programme sera de les mobiliser, de les impliquer de manière active et qu'elles y trouvent leur place. Et cela d'autant plus que les thématiques couvertes par le Programme Tunisie (promotion de la citoyenneté, éducation et formation-insertion professionnelle) relèvent des préoccupations et des compétences des collectivités françaises notamment et peuvent être un nouvel axe de travail et d'échanges à développer et à renforcer dans le cadre de leurs partenariats, en lien avec les acteurs de la société civile. Ce qui répondrait à l'un des objectifs du programme. Aussi, en nous impliquant au sein des différentes instances (assemblée plénière, comité de pilotage,...) il s'agira de co-construire les outils et actions favorisant le rapprochement des acteurs de la société civile et les collectivités territoriales au profit des territoires et de la population.